



Commune de  
**CRANS-MONTANA**

**RENATURATION DE L'ÉTANG GRENON :  
LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA PROPOSE À SES CITOYENS L'ACHAT DE  
DEUX PARCELLES ET IMMEUBLES À L'ANGLE NORD-EST DU LAC**

Stratégiquement situé - face à un panorama grandiose - l'étang Grenon constitue le trait d'union entre les deux centres historiques. Quand la possibilité d'acheter les bâtiments au Nord-Est de l'étang s'est présentée, le Conseil communal a tout de suite manifesté son intérêt. Lundi 31 août, l'Exécutif propose aux citoyens d'accepter, d'une part, l'achat des parcelles 110 et 111 pour un montant de 7,5 millions de francs et, d'autre part, le crédit d'engagement pour ce même montant. Cet achat permettra de garder la maîtrise de la rive nord-est du lac et, par la suite, de métamorphoser ce lieu de détente au cœur de la station.

L'Étang Grenon est placé sur l'axe piéton allant du funiculaire au golf. Le panorama y est sublime. Peu de gens le savent : le lac est le lieu d'arrivée du Bisse du Ro. Consciente des atouts de cet endroit, la Commune de Crans-Montana a mené une réflexion sur les moyens de redonner à ce lac ses qualités paysagères et naturelles, avec un retour progressif d'une faune et d'une flore locales.

Le lac est le trait d'union pour la mobilité douce entre les deux pôles de la station ; il le sera encore plus avec le projet de pontons flottants qui traverseront une roselière, donnant l'impression de marcher sur l'eau. Les rives et surfaces aujourd'hui minérales seront végétalisées ; les activités nautiques (pédalos, baignade, pêche) pourront y trouver leur place.

Ce projet s'inscrit dans la réflexion pour la valorisation des cinq lacs de Crans-Montana prévue dans le Plan directeur intercommunal (PDI). L'état actuel de l'Étang Grenon n'est pas satisfaisant, sa valeur écologique est faible, mais son potentiel est grand.

#### **OPPORTUNITÉ DE GARDER EN MAINS PUBLIQUES UN LIEU STRATÉGIQUE**

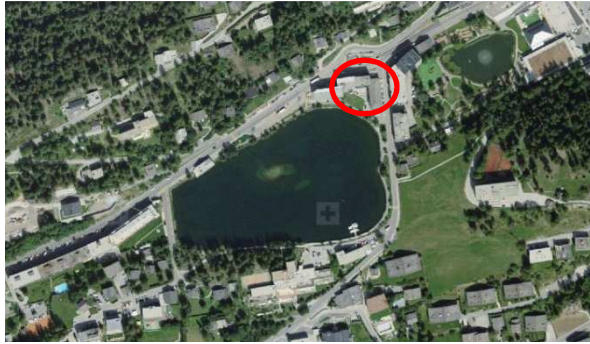
Quand la Ville de Sion a fait connaître son intention de vendre les parcelles 110 et 111 et les bâtiments qui s'y trouvent, le Conseil communal de Crans-Montana a tout de suite manifesté son intérêt. L'Exécutif estime important d'éviter une privatisation de ce secteur et de permettre, par cette acquisition, une mise en valeur du front de lac qui, aujourd'hui, sert de dépôt et de parking à la société d'électricité OIKEN. En acquérant ces deux parcelles au Nord-Est de l'étang, la Commune pourra déployer de la meilleure des façons son projet pour Grenon.

Les immeubles concernés ont une affectation mixte : habitation (avec 17 appartements) et commerciale (OIKEN, salon de coiffure, cabinet de médecins, bar). La vente concerne également dix places de parc extérieures et cinq garages-box. L'expertise, commandée par la Commune de Crans-Montana, confirme le bon état des immeubles.

Le montant de l'achat est de 7,5 millions de francs. Il concerne la parcelle 110 avec le bâtiment qui s'y trouve et la parcelle 111 et le bâtiment en copropriété. La surface totale est de 2187 m<sup>2</sup>, le volume de 10'180 m<sup>3</sup>.

En devenant propriétaire, la Commune pourra faire de Grenon un lieu de détente, dans un écrin de nature. La métamorphose augmentera l'attractivité de cet espace au cœur de la station.

Le Conseil communal propose donc à ses citoyens, lors de l'assemblée primaire du 31 août 2020, d'accepter le principe de l'achat de ces deux parcelles, de même que le crédit d'engagement de 7,5 millions de francs.



ACTUELLEMENT



LE PROJET DE RENATURATION

